

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°22-2026-04-30

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trente avril à quinze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi dix-sept avril, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY.

Etaient présents : Christophe FOURCROY, Anita THOMAS, Christophe DOUCHAIN, Mathieu DELATTRE, Martine GOURNAY PRUD'HOMME, Michel PECHINOT

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à M. Christophe FOURCROY
M. Christian PENIGUEL à M. Michel PECHINOT
Mme Laurence NOEL à M. Christophe DOUCHAIN
M. Sébastien DUFOSSÉ à M. Mathieu DELATTRE
M. Claude PRUDHOMME à Mme Anita THOMAS

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	6
Excusés avec pouvoir à un membre	5
Excusés	0
Absents	0
Nombre de votes	11

Délibération n°22-2026-04-30

Objet : demande de subvention à la CAF pour le projet « souris des champs »

Les jeunes et les familles du territoire n'ont pas forcément accès aux technologies du numérique.

Il est proposé de mettre en place de nouveaux ateliers en direction des jeunes, adultes, seniors pour réduire les inégalités numériques.

Les ateliers collectifs favorisent le lien social et permettent de lutter contre l'isolement. La mise à disposition de matériel performant et innovant permettra à nos publics d'accéder à une culture numérique avec l'acquisition de compétences et à une nouvelle forme de créativité.

Au travers d'ateliers itinérants, nous souhaitons :

- 1 Favoriser l'inclusion numérique des jeunes résidents sur le territoire de la CCDS
- 2 Développer des ateliers intergénérationnels ou à destination des familles sur le territoire de la CCDS pour réduire l'isolement et créer du lien social
- 3 Équiper la structure avec du matériel numérique innovant, adapté à la mise en œuvre des ateliers proposés (tablettes graphiques, stylos 3D, Robots, webradio, imprimante 3D, découpeuse laser, casques VR, badgeuse, brodeuse numérique), en version mobile.

Il est proposé au conseil d'administration de solliciter la CAF une subvention à hauteur de 2 350,00€ et d'autoriser le Président à signer les documents afférents.

Approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration

Fait et délibéré à Desvres, le 30 avril 2026

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Christophe FOURCROY